Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 17 (1879)

Heft: 11

Artikel: Le peuple

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-185165

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

impertubablement griller. Il en résulta une inflammation à la face dont il mourut. La reine Victoria se montra plus sensée dans une circonstance analogue. Dans une soirée royale, la lampe se mit à filer. La reine se leva et baissa la lampe. Stupéfaction générale: « Quoi! Votre Majesté a daigné elle-même... » s'écria une dame d'honneur. — Mon Dieu, oui, répondit la reine; si je m'étais écriée: La lampe file! une de mes dames d'honneur aurait dit au chambellan: Mais, voyez donc, Monsieur, la lampe file! Le chambellan aurait dit au premier valet de chambre: Monsieur, la lampe de la reine file! Le premier valet de chambre aurait appelé un domestique et la lampe filerait encore. J'ai mieux aimé l'arranger moi-même. »

Terminons par quelques considérations sur ce qui se passe aux Etats-Unis, chez ce peuple éminemment pratique et républicain. L'étiquette, qui consiste à s'affubler d'habits de cour, d'habits de député, etc., est inconnue en Amérique. Le président n'a aucun costume officiel, ni dans les fêtes, ni dans les cérémonies publiques; il paraît vêtu comme le plus simple citoyen de la classe aisée. Là, point d'épées, de chaînes, de décorations; il suffit que tout soit noble et décent. Il n'y a aucun ordre, aucune décoration aux Etats-Unis.

Si l'on reçoit une invitation pour dîner à White-House (la Maison Blanche), elle sera ainsi conçue : « Le président prie M... de lui faire le plaisir, etc. » Il est d'usage d'y répondre dans le même style; on adresse : Au Président, avec le nom de ce premier magistrat de la République. La femme du président est toujours appelée simplement par son nom, Madame une telle. Lorsque le président invite à

dîner, soit comme particulier, soit comme président, sa table est excellente mais sans luxe. Les convives sont servis par des domestiques bien vêtus mais sans livrée. Quand le président reçoit personnellement, il invite à ses soirées qui bon lui semble; mais il reçoit tout le monde deux fois par mois à la Maison-Blanche. C'est une des obligations de sa charge, et ce n'est pas la chose la moins curieuse des usages de la République que cette réception générale. Aucune invitation n'est nécessaire pour y être admis. La femme du président fait ordinairement les honneurs de cette réception qui a lieu tous les quinze jours pendant la session, sans distinction de personnes. C'est un usage que les présidents des Etats-Unis ont toujours aimé à sui-

Un journal de San-Francisco publie un récit intéressant au sujet d'une femme indienne, abandonnée accidentellement dans l'île de Saint-Nicolas, à l'ouest des côtes méridionales de la Californie, qui a passé dans cette île dix-huit années avant d'être secourue et reconduite sur le continent. Le fait de son existence a été découvert par un homme qui s'était rendu de la terre ferme à

vre et qui paraît extraordinaire à ceux qui ne con-

naissent que l'étiquette des cours d'Europe.

Saint-Nicolas pour y chasser la loutre et qui remarqua des empreintes de pas profondément marqués sur le sable. Il ne put pendant longtemps suivre cette piste; mais enfin, il y a trois ans, un des hommes de sa troupe se trouva soudainement en présence de l'objet de ses recherches. Cette femme était dans une sorte de petite hutte circulaire formée de branchages, d'environ cinq pieds de haut et de dix pieds de large.

La femme qui habitait cette pauvre demeure portait un vêtement formé des peaux d'une sorte de canard sauvage, qui ne peuvent ni marcher ni voler. Ce vêtement descendait presque jusqu'aux pieds quand elle se tenait debout. Au moment où il arriva près d'elle, elle était assise, les jambes croisées et occupée à dépouiller un phoque avec un couteau grossier formé d'un cercle de fer adapté dans un morceau de bois. Elle n'avait pas la tête couverte, si ce n'est par une masse de cheveux d'un brun jaunâtre, coloration produite sans doute par le soleil et les intempéries de l'air.

Il y avait dans l'île quelques sauvages, dont plusieurs se tenaient auprès d'elle et semblaient la reconnaître pour maîtresse. Elle se nourrissait d'une plante qui ressemble au chou et que les Californiens appellent palasanto, et d'une racine connue sous le nom de coréemite, ainsi que de chair et de lard de différentes espèces de phoques. Elle avait un grossier filet pour prendre les coquillages et de fortes lignes faites avec des boyaux de phoque, ce qui indiquerait qu'elle pêchait en mer.

L'expression de sa figure était agréable, ses traits réguliers et symétriques, son teint beaucoup plus clair que celui des femmes du continent voisin. On en a conclu qu'elle avait dû appartenir à quelque tribu du nord de l'Amérique. Elle ne comprenait absolument rien de ce qu'on lui disait dans aucun des dialectes du sud de la Californie, mais elle avait une remarquable aptitude à converser en signes. Elle avait conservé toutes ses dents, mais fortement usées par l'usage des aliments durs qu'elle avait à mâcher.

Elle était âgée d'environ cinquante ans. Elle saluait tous ceux qui s'approchaient et les recevait avec un sourire gracieux. Cette pauvre femme suivit volontairement à leur vaisseau les hommes qui l'avaient découverte, mais elle conservait toute la retenue, toute la modestie féminine. Elle montrait une singulière dextérité à façonner des vases avec de l'herbe et de l'asphalte, qui se trouve en abondance dans cette île, et a semblé reconnaître un certain nombre des objets dont on fait usage dans la vie civilisée. Elle est morte quelques semaines après son arrivée en Amérique, des suites d'une chute et de la dyssenterie qu'elle avait contractée en mangeant trop de fruits et de végétaux.

Le peuple. — Dans un banquet anniversaire de la révolution de février 1848, M. Louis Blanc a prononcé un discours débutant ainsi : « Toutes les

révolutions dans le monde ont été faites par le peuple; combien pour le peuple?» Cette phrase, commentée par Henry Fouquier, du XIXe siècle, lui a suggéré des réflexions fort intéressantes des-

quelles nous détachons ce passge :

« C'est un mot terrible que ce mot « peuple », à la façon dont M. Louis Blanc l'entend et en use! J'aimerais bien qu'il fut défini une bonne fois. On s'apercevrait peut-être alors que ce qu'il y a de plus simple à faire, c'est de le rayer de la langue politique. Car, enfin, un mot pareil n'a de valeur que s'il désigne une classe en l'opposant à une autre, comme dans la République de Florence, par exemple, où l'on comptait la noblesse, le clergé, la bourgeoisie participant à la seigneurie, le peuple gras et le peuple maigre, plus ou moins règulièrement divisé selon la taxe payée à l'Etat. A quelle classe, en France, Louis Blanc entend-il opposer le « peuple »? Est-ce au clergé? Dépouillé de priléges, il est entré dans les rouages de l'Etat. Estce à la noblesse? Si nos mœurs lui donnent encore du prix, nos lois ne la reconnaissent pas comme classe à part. Est-ce à l'armée? L'armée c'est la nation. Non seulement tout le monde peut y entrer, mais tout le monde doit y entrer. Est-ce à la bourgeoisie? Mais, en vérité, la bourgeoisie, c'est le peuple consolidé, de même que le capital est le travail consolidé par l'épargne... Le peuple c'est moi, c'est nous tous, c'est l'ensemble des citoyens égaux devant la justice, devant l'impôt, devant le service militaire. »

Rodo et son valet.

Rodo étâi lo meillâo soudzet que la terra pouésse portâ; mâ l'avâi lo diablio po lè villiès moudès. Dza son pére étâi tot parâi, kâ mè rassovigno que dein lo teimps l'étiont solets dein lo veladzo qu'aviont gardâ lo tcherdju, tandi que lè z'autrès dzeins aviont ti la Grandzi âo bin la Dombâla. Et po lo mécanique! D'a premi qu'on ein a z'u, n'ein volliâvont pas oûrê parlâ et l'eingadzivont adé dou z'écochâo, et tot l'hivai, on lè z'oïessâi rollhi à 4 du lè trâi z'hâorès dâo matin et n'est què grantenet après que sè sont met à écâorè coumeint tot to mondo. Eh bin, aprés la moo dâo vilhio, lo Rodo n'a pas tsandzi, et se vo z'allâ on iadzo tsi leu, vo volliâi onco vairè dâi tsanès su lo ratéli, que s'ein servont adé po vaissâ à bâirè.

Lo valet à Rodo, on djeino luron dè dix-não ans, est tot lo contréro et tint gaillà dâo coté dè sa mére, que sont dâi dzeins on pou fend-l'air, que sont fièreau, qu'âmont à férè lâo vergalant et que volliont adé ein savâi mé què lè z'autro et férè autrameint. Adon Vito, que l'est don lo valet, avâi tant quinquiernâ son pére po allâ pè Lozena à clliâo z'aleçons qu'on bailllè âi païsans, que po avâi la pé et po ne pas contrariyï la Françoise qu'étâi d'accoo avoué lo bouébo, Rodo avâi de oï; mâ quand l'est que revegne, âo sailli-frou, ramenà la guierra à l'hotô, kâ volliâvè tot mettrè à betecu po tot tzan-

dzi, po férè coumeint lè monsu dè la vela aviont de. Lè monsu! peinsâvo-vâi!... Lâo z'appartint bin dè veni no derè coumeint faut vuagni et coumeint faut faut férè on minâdzo, que ne sont petétrè pas pî fotus d'eintsapplià onna faulx. Cein a-te lo fi.?... Enfin, brèfe!... Tantia que Rodo et son valet étiont adé à sè tsermailli, rappoo à cosse, rappoo à cein et que lo bouébo sè côtâvè qu'on diablio contrè son pére, que ne volliâve pas ein avâi lo démeinti; assebin Rodo étâi tot eincousenâ dè cein qu'allâvè déveni son pourro bin quand Vito sarà lo maitrè, et l'est po cein que l'autro matin que ne poivont pas s'ourè po onna colisse, que Rodo desâi à son valet:

— « Ne sé pas dein stu Dieu mondo cein que te peinsè; assebin mè redzoïo, quand sari moo, dè vairé coumeint diabe cein vâo allâ perquie! »

Les chiens du guet.

II

On était à la fin de février. Le contrat fut conclu le 6 mars suivant. L'acte présenté, après le dîner, à la signature des invités, se couvrit promptement des noms les plus recommandables par la naissance ou la fortune. Les salons, métamorphosés pour la circonstance en salle de bal, splendidement éclairés et décorés avec une merveilleuse élégance, furent rapidement envahis par la foule des danseurs. La joie et le plaisir rayonnaient sur tous les fronts. Le bonheur le plus complet éclatait sur les traits si fins et si doux de la fiancée. Albert s'oubliait à la contempler et buvait l'ivresse dans chacun de ses regards... Maîs, pour lui, l'esclave de la discipline, l'ivresse ne pouvait pas être l'oubli du devoir... Son service, un service important, exigeait sa présence à Saint-Malo avant le milieu de la nuit.

A onze heures, il manifesta l'intention de se retirer. Les instances de ses amis et de sa future famille, les prières mêmes de Claudia ne purent vaincre sa résolution. Il la supplia seulement de lui accorder quelques minutes pour un entretien sans témoins. Les usages, la proximité de leur mariage fixé au surlendemain autorisaient cette infraction aux lois de la bienséance. Ils se retirèrent dans un petit salon qui servait de boudoir à Mme de B***. Claudia était pâle d'émotion. Un sentiment de crainte vague lui serrait le cœur. Elle se laissa tomber, plutôt qu'elle ne s'assit, sur un divan. Albert se mit à ses genoux, et, écartant ses mains qu'elle avait posées sur son visage, comme pour cacher ses larmes, il lui dit:

— Chère Claudia, je n'ai pas voulu vous quitter, même pour quelques heures, sans vous laisser un souvenir, qui fera que nous ne serons pas complètement séparés.

En disant cela, il lui présenta un médaillon renfermant son portrait. Par un mouvement rapide comme sa pensée, Claudia le saisit et le serra coutre son cœur.

— Permettez, dit Albert, que je le suspende moi-même à votre cou, et jurez-moi qu'il ne vous quittera jamais.

- Oh! oui, je vous le jure...

En prononçant ces mots, elle s'inclina, et Albert passa autour de son cou la petite chaîne d'or qui retenait le médaillon. Dans ce mouvement irréfléchi, leurs lèvres se rencontrèrent... Troublée, hors d'elle-même, Claudia se rejeta en arrière. Elle semblait près de succomber à une émotion qui lui était inconnue... Albert se releva et, la soutenant entre ses bras :

- Je puis partir maintenant, lui dit-il, puisque j'emporte un gage de votre amour, et que mon image et mon souvenir vous resteront...
- Pourquoi partir? Ne faites-vous pas déjà partie de notre famille? Ma mère donnera des ordres pour qu'une